



2EME SESSIONE URDINARIA DI U 2018 2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018 RIUNIONE DI I 20 È 21 DI SITTEMBRE REUNION DES 20 ET 21 SEPTEMBRE

2018/02/055

Question déposée par M. Jean-François CASALTA
Au nom du groupe "FEMU A CORSICA"

OBJET: Plan « Pinville »

Monsieur le Président,

Le tissu économique de la Corse est principalement composé de TPE et de PME. Si la conjoncture économique connaît aujourd'hui un regain, il n'en reste pas moins vrai que durant les années 2010-2015, ces entreprises ont beaucoup souffert (mauvaise saison touristique, grèves de l'Ex-SNCM, crise économique au niveau national et européen, ...).

C'est la raison pour laquelle, fort de votre alerte et de celles des Chambres Consulaires, se sont tenues, en 2016, à l'initiative de la Collectivité de Corse et de l'Etat, en Corse, les Assises des TPE et des PME destinées à proposer des solutions opérationnelles et adaptées au tissu entrepreneurial de Corse trop souvent ignoré par les mesures nationales.

Vous avez co-présidé les travaux de ces Assises au cours de trois réunions plénières avec l'ensemble des représentants du monde entrepreneurial de Corse afin d'identifier les problématiques à traiter et surtout d'envisager l'amorce de solutions concrètes et surtout, j'insiste, financées. Car, trop souvent, ce type d'assises aboutit à une liste de mesures dont le financement n'est, soit pas assuré, soit assumé par la seule Collectivité de Corse avec éventuellement le concours des fonds européens.

A la suite de ces assises, un Plan Territorial en faveur des TPE et des PME a été élaboré avec les services de l'Etat et, bien que notre Collectivité n'ait pas été étroitement associée à sa rédaction, il n'en demeure pas moins vrai qu'un véritable effort financier a été consenti par l'Etat et notre Collectivité en créant, dans la Convention PEI 4, une ligne destinée à

financer les actions en faveur des TPE et des PME, dotée de 20 millions d'euros, financée, à parité, par les deux partenaires.

Ma question est donc simple : pouvez-vous nous dire où en est l'application de ce plan dit Plan « Pinville » (du nom de la Ministre de l'époque) en nous détaillant les mesures qui ont été prises ?